



M.N. VOULANGIS le 06.07.2018

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOULANGIS DU 05.07.2018

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 05 juillet 2018 sous la présidence du Maire Monsieur Franz MOLET.

- **PRESENTS 10/19** : Madame ARIZZI, Madame BEAUNE, Monsieur CORNELOUP, Madame LABORIE, Monsieur LEGENDRE, Monsieur MOLET, Monsieur NAILLOU, Madame NOURY, Monsieur SAGNES, Monsieur TRUFFIER.
- **ABSENTS EXCUSES 2/19** : Madame GUTH (pouvoir à Monsieur NAILLOU), Madame BUZONIE (pouvoir à Monsieur MOLET).
- **ABSENTS 7/19**: Monsieur BUIRETTE, Madame BURGER, Monsieur HERMANN, Monsieur JARLOT, Monsieur PIROLLO, Madame ROBACHE, Madame VALAHU.
- **Secrétaire de séance** : Monsieur NAILLOU

► Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 23.05.2018.

► Il est proposé de rajouter à l'ordre du jour une délibération concernant une proposition d'achat de rideaux et store, du lancement du PLU, et de la signature d'une convention de livraison pour les repas scolaires.
 → Accord du conseil à l'unanimité.

1- FINANCES.

● Rideaux et stores.

Il est proposé le remplacement des rideaux de la classe CP et CE1 et le grand rideau de la salle 104 pour un global de 3507,79 € ht en tissus ignifugé.

Il est proposé l'achat de 10 stores en tout pour un global de 3650,20€ht. .

6 sont cassés (2 en CM2, 2 en CM1, 2 en maternelle), et 4 pour remplacement en CP et CE1.

→ Le conseil est d'accord à l'unanimité pour ces deux achats.

● Armoires 104 et vitrines.

Il est proposé l'achat de 2 armoires de rangement pour le « 104 » et 2 vitrines étanches pour l'affichage communal adossé aux abris bus.

L'ensemble pour un total de 1877,80 €ht.

→ Accord du conseil à l'unanimité.

● Panneaux voirie

Pour compléter la mise en place de la zone 30, il est prévu d'acquérir 2 panneaux zone 30. Pour marquer un passage randonneur, 2 panneaux marcheur sont prévus. Coût 629,90 €ht.

→ Accord du conseil à l'unanimité.

● Achat friteuse.

La commune se dote de matériel pour les manifestations qui ne sont plus réalisée par un comité des fêtes absent. il est proposé l'achat d'une friteuse double pour 1267,70 € ht.

→ Accord du conseil à l'unanimité.

● **Contrat JVS**

Ce contrat comporte une part de renouvellement annuel des logiciels et matériels plus une part d'investissement pour être aux normes et stocker en extérieur nos données, l'ensemble pour un montant de 4800,80 € ht.

→ Accord du conseil à l'unanimité.

● **Logiciel cimetière.**

Sur un logiciel déjà acquis il y a quelques temps, la société JVS fait une proposition forfaitaire de 3500 € ht pour la mise en place complète avec relevé, photos...

→ Accord du conseil à l'unanimité.

● **Achat auto laveuse.**

Acquisition d'un matériel pour le nettoyage en profondeur les sols des bâtiments publics. Il est proposé une laveuse à 2093 € ht.

→ Accord du conseil à l'unanimité.

● **Convention- Repas livrés cuisinés.**

Il est proposé de changer de prestataire pour la rentrée de septembre 2018, et de choisir la société API pour assurer la livraison de repas en formule self. Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir autoriser le maire à signer le contrat tel que présenté à ce jour.

→ Accord du conseil à l'unanimité.

2- TRAVAUX.

● **Subvention assainissement.**

Un devis est proposé par Test ingénierie pour établir les dossiers de subvention du raccordement des particuliers, rechercher l'entreprise en établissant le marché et contrôler les réalisations.

L'ensemble pour un total de 13548 €ht.

→ Accord du conseil à l'unanimité.

● **Avenant 01 -SADE.**

Sur la tranche ferme de l'assainissement nous proposons d'ajouter un avenant de 4973,40 € ht pour réaliser un caniveau et un puisard en bas de la sente du Puits la Lune afin de recevoir le ruissellement des eaux.

→ Le conseil approuve à l'unanimité.

● **Sous-traitance.**

Sur le chantier de la route de Melun, l'entreprise principale SADE sous-traite à WIAME les revêtements bitume. Wiame à son tour sous-traite la fourniture et pose des glissières, ainsi que le marquage à un spécialiste AXIMUM.

→ Accord du conseil à l'unanimité pour la déclaration de sous-traitance sur le DC4 (déclaration de sous-traitance).

3- URBANISME.

● **Droit de passage ruelle des Favris.**

Ce sujet sera mis à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

● **PLU.**

Suite à la précédente délibération du conseil, le maire propose l'élaboration du plan local d'urbanisme

→ Accord du conseil à l'unanimité pour l'élaboration du PLU.

La séance est levée à 22 h 15

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEPTEMBRE 20h 30 salle du conseil (à préciser)